FICHE DE DONNEES DE SECURITE

JOHNS-204

RAISON SOCIALE

JOHNSONDIVERSEY

RISQUES SPECIFIQUES

EXTREMEMENT INFLAMMABLE

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT RAID PROFESSIONAL SPECIAL RAMPANT AERO

- REFERENCE 204

- FOURNISSEUR JOHNSONDIVERSEY

9 - 11 AVE DU VAL DE FONTENAY 94133 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX

Téléphone / Fax 01 45 14 76 76

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence ORFILLA 01.45.42.59.59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation

Insecticide contre les Cafards, blattes fourmis, puces, punaises, araignées

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation inflammable

Constituants contribuant aux dangers

Distillat pétrole X N R 65 20 - 30 % Gaz propulseur butane 10 - 20 % Solvant pétrolier aromatique 1 - 5 % X N R 10 - R 65 - R 37 - R 51 - R 33 Tétramethrine < 1.0 Cypermethrine < 1.0

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Extrêmement inflammable

Peut provoquer une irritation de la peau et des yeux

4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 20 mn et consulter un spécialiste.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter si besoin un médecin.

- EN CAS D'INGESTION : Ne pas faire vomir et consulter un médecin ou le centre Anti-Poisons.

- EN CAS D'INHALATION : Faire respirer de l'air frais en cas de difficultés respiratoires et consulter si besoin un médecin.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

Mousse, CO2, poudre.Brouillard aqueux Halon Risque d'explosion des aérosols par le feu. Porter des vêtements protecteurs appropriés.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

- Eliminer toute source d'ignition -Ne pas vaporiser sur les aliments - Ne pas respirer le gaz aérosol. Eviter le contact avec la peau, yeux, muqueuses

- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas rejeter le produit pur dans le égoûts ou milieu naturel.

- Utiliser conformément à la destination et aux instructions d'usage du produit

- Méthodes de Nettoyage

- Absorber et recueillir le maximum de produit. Lavage abondant à l'eau.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Ne pas fumer pendant l'utilisation - Eviter le contact avec les yeux et la peau.A utiliser avec l'emballage d'origine. Ne pas pressuriser, couper, chauffer, souder ou exposer le container à une flamme sous peine de risque d'explosion.
- Procéder par brêves pressions

STOCKAGE

- Conserver dans un endroit bien ventilé
- à l'abri de la chaleur,et toute source d'ignition, de la vaisselle, des aliments y compris ceux pour animaux.
- Ne pas laisser à la portée des enfants.
- Récipient sous pression. A protéger des rayons solaires.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Ventilation adéquate du local.

- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Ne pas vaporiser sur des aliments et de la vaisselle.
- Ne pas exposer à une température supérieure à 50° $\,$

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Aérosol

PH

Température de changement d'état

Point d'éclair

65° C

Caractéristique d'explosivité

Densité

Solubilité

10- STABILITE ET REACTIVITE

Produit stable

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

```
Formule déposée aux Centres Anti-Poisons - PARIS : 01 - 40 - 37 - 04 - 04 - 04 - LYON : 04 - 72 - 11 - 69 - 11 - MARSEILLE : 04 - 91 - 75 - 25 - 25
```

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Non applicable actuellement, en attente d'informations sur les substances.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé. Mettre dans un container spécifique pour l'élimination des aérosols. Ne Ne pas percer ou brûler.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

JOHNS-204 JOHNS-204

```
A D R
U N O: UN 1950
Chiffre de l'énumération : 2.5 A
Etiquette spéciale : quantité limitée
Classe : 2

JOHNS-204
JOHNS-204
```

Emis par le Centre serveur DIESE - MINITEL VERT 08 36 05 00 99

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES Précautions d'usage des aérosols : voir étiquettes. Symbole : flamme Phrases R : Extrêmement inflammable R12 JOHNS-204JOHNS-204 JOHNS-204 JOHNS-204JOHNS-204 JOHNS-204 JOHNS-204JOHNS-204 JOHNS-204JOHNS-204JOHNS-204 JOHNS-204JOHNS-204JOHNS-204JOHNS-204JOHNS-204

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

Produit réservé à un usage professionnel. Conserver hors de la portée des enfants Utiliser conformément à la destination et aux instructions d'usage d'aérosol

Emis par le Centre serveur DIESE - MINITEL VERT 08 36 05 00 99

ANNEXE

Liste des phrases R (AISD 16/10/02)

- R 1 : Explosif à l'état sec.
- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 : Peut provoquer un incendie.
- R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10: Inflammable.
- R 11: Facilement inflammable.
- R 12: Extrêmement inflammable.
- R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17: Spontanément inflammable à l'air.
- R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur air inflam- mable/explosif.
- R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20: Nocif par inhalation.
- R 21: Nocif par contact avec la peau.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 23: Toxique par inhalation.
- R 24: Toxique par contact avec la peau.
- R 25: Toxique en cas d'ingestion.
- R 26: Très toxique par inhalation.
- R 27: Très toxique par contact avec la peau.
- R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
- R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33: Danger d'effets cumulatifs.
- R 34: Provoque des brûlures.
- R 35: Provoque de graves brûlures.
- R 36: Irritant pour les yeux.
- R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40: Effet cancérogène suspecté preuves insuffisantes
- R 41: Risque de lésions oculaires graves.
- R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45: Peut provoquer le cancer.
- R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
- R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 54: Toxique pour la flore.
- R 55: Toxique pour la faune.
- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles